

LA MONTREAL WATER AND POWER COMPANY.

L'arrivée de M. Davis à la tête du département de l'aqueduc de Montréal a été suivie d'événements qui, s'ils n'en sont pas la conséquence, ont l'air de s'y rattacher par de curieuses coïncidences. Ainsi, à peine installé, M. Davis fit rapport au comité en charge de son département, que les machines de l'aqueduc étaient en mauvais état; que la puissance des pompes était insuffisante, que les chaudières employées à faire fonctionner les pompes étaient usées, que les fondations de ces engins étaient désagrégées, que le mur de fond qui retient l'eau du bassin menaçait ruine; en un mot que tout le mécanisme de l'aqueduc avait besoin d'être renouvelé et augmenté.

En homme qui connaît son affaire, il ne se contenta pas de mettre ce rapport devant le comité, où il aurait pu être enterré pour longtemps, il en transmit une copie ou en donna un résumé à la presse et souleva ainsi une véritable tempête sur l'aqueduc.

Les compagnies d'assurances prirent—ou feignirent de prendre—sérieusement l'alarme et s'empressèrent de hausser les taux des assurances sur toute la ligne. Le fait est que, à prendre au sérieux les dires de M. Davis, nous étions menacés de nous voir tout à coup complètement privés d'eau, ce qui eût été gênant pour faire bouillir la marmite familiale et plus encore pour éteindre les incendies qui auraient pu être allumés pendant cette interruption d'approvisionnement d'eau.

Le comité de l'eau savait probablement mieux à quoi s'en tenir. Il ne prit point l'épouvante; il remit à une séance ultérieure la considération du rapport de M. Davis. Puis il nomma une commission d'ingénieurs qui fut chargée de faire un examen sérieux de la situation de l'aqueduc. Sur l'avis de cette commission—qui n'a encore fait qu'un rapport intérimaire—on acheta une nouvelle pompe, qui était alors en fonctionnement à l'exposition de Chicago et ne pouvait être livrée qu'à la fin de l'année. Quelques mois après, il acheta une chaudière pour faire fonctionner cette pompe.

Jusqu'ici, nos lecteurs ne voient pas où vient la question de la Montreal Water & Power Company. Nous y voici :

Pendant que se passaient au comité de l'aqueduc, les choses que nous venons de raconter, quelqu'un

des membres du conseil avait timidement exprimé l'idée que, si notre aqueduc n'était pas en état de nous donner la sécurité absolue, on devrait voir s'il ne serait pas possible de s'arranger avec la Montreal Water and Power Company. M. le maire répondit, sans y mettre plus de malice, que *si les propriétaires de la Montreal Water and Power Company n'étaient pas trop exigeants, on ferait peut-être bien d'entrer en négociations avec eux.*

Le grand projet d'annexion de la moitié de l'île de Montréal, projet nourri, carressé, favorisé par M. le maire Desjardins, surtout, coïncide singulièrement avec cette alarme jetée sur la solidité de notre aqueduc. En effet, si le projet réussit, la ville va se trouver annexer cinq ou six municipalités qui ont passé des contrats de longue durée avec la Montreal Water and Power Co. Il faudrait, par conséquent, que la ville achetât le privilège de la compagnie, au moins pour les municipalités annexées. Et alors, ne serait-il pas plus simple d'acheter toute la compagnie ?

Ce raisonnement saute aux yeux. Et il faut dire que, s'il n'y avait rien au fond de ces beaux projets, sinon le souci des intérêts de la ville, on devrait féliciter M. le Maire et ses amis de leur prévoyance.

Mais il faudrait pour cela qu'il fût bien établi : 1o Que l'aqueduc de Montréal n'est pas en état de suffire à l'approvisionnement d'eau des quartiers anciens et de ceux qu'on pourra annexer d'ici à de longues années.

2o Que la Montreal Water and Power Company possède des travaux capables de fournir un service régulier, efficace et économique, pouvant suppléer à l'insuffisance supposée de notre aqueduc et le remplacer au besoin.

3o Que la Montreal Water and Power Company possède des privilèges que la ville est tenue de respecter et dont la ville devra l'indemniser.

Or, ces trois questions ont dans notre opinion, une solution absolument opposée à l'affirmative. L'aqueduc est encore bon pour de longues années; les canalisations, le réservoir, les tuyaux de la Montreal Water & Power Company, ne sont en état ni de remplacer à notre aqueduc, ni même de suppléer à son insuffisance et la compagnie n'a pas de privilège que la ville soit tenue de compenser; la ville n'a qu'une chose à faire dans les municipalités qu'elle annexera, payer à la compagnie la

valeur réelle de son outillage et de ses travaux et l'exproprier.

Nous pourrions, si on le désire, donner des raisons péremptoires sur lesquelles notre opinion se base et soulever un peu le voile derrière lequel se trame l'intrigue ourdie dans le but de forcer la cité à acheter la Montreal Water and Power Company.

PETITES NOTES.

Le whiskey est comme les lunettes d'opéra : on ne peut en juger avec un seul verre.

Il y a bien plus loin du pied d'une côte au sommet que du sommet au pied de la côte.

Le temps est le modèle des travailleurs; il n'a jamais demandé de raccourcir ses heures de travail.

Les scieries des Trois-Rivières sont fermées, les opérations de la saison étant terminées.

Un diamant brut ressemble beaucoup à un morceau de gomme, arabe de bonne qualité.

La Cie Summer, de Moncton, N. B., a expédié aux Barbades un chargement d'essai, comprenant 113,000 pieds de planches de pin, 655 minots de patates et 386 minots d'avoine.

Les dépêches de l'Ecosse annoncent qu'une tempête de neige s'est abattue sur le pays. Tous les trains de chemin de fer sont bloqués et les dommages causés s'élèvent à \$500,000.

Un syndicat Japonais vient d'acheter une propriété forestière comprenant des coupes de bois, une scierie, etc, dans la Colombie Anglaise, pour exporter du bois au Japon.

A la suite du règlement de la grève des mineurs en Angleterre, le charbon a baissé de 6s. par tonne à Londres et l'on s'y attend à une nouvelle baisse. On estime que la grève coûte à l'Angleterre \$300,000,000.

La "Compagnie manufacturière Richelieu" demande une charte à la législature de Québec pour la constituer en corporation. Cette compagnie s'occupera de la construction de barrages sur la rivière Richelieu, à Chambly.

Le chemin de fer des comtés Unis a été prolongé depuis Saint-Hyacinthe jusqu'à Iberville, soit une distance de trente milles environ. Ce chemin viendra jusqu'à Sorel, au nord, et se rendra, au sud, à Henriville, Clarenceville, Lacolle et Phillipsburg, sur le lac Champlain.

Le Guardian de Charlottetown, dit que les huîtres sont très rares; l'offre n'égale pas la demande. Elles se vendent depuis \$3.00 jusqu'à \$5.00. Les pommes sont en hausse et valent de \$2.75 à \$3.50. Le beurre frais se vend de 21 à 22c la livre et les œufs, de 17 à 19c la douzaine. L'avoine vaut 32c avec tendance à la baisse et les patates 16c le minot.